

Sciences Humaines et Sociales Mention : Information

RNCP10670 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	325
Code(s) ROME	K1601
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Toulouse Jean Jaurès

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel :

- constitue, conserver et gérer des fonds d'archives ou de médiathèques,
- définit et propose une politique d'acquisition,
- effectue des recherches d'informations,
- valorise les collections,
- met en œuvre des systèmes de gestion de l'information.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Maîtrise des connaissances et des techniques communes aux métiers de la documentation, c'est-à-dire :

- connaître le droit de l'information,
- savoir utiliser l'outil informatique et les logiciels de gestion d'information,
- savoir conduire pour eux-mêmes ou pour les usagers des recherches d'information complexes.

Maîtrise des connaissances et des savoir-faire spécifiques de la gestion de fonds documentaires spécialisés (archives, images et audiovisuel, documents patrimoniaux, fonds d'imprimés contemporains pour les adultes et les enfants ou fonds musicaux), c'est-à-dire :

- savoir sélectionner, acquérir, cataloguer, analyser et indexer les documents,
- connaître les conditions techniques, économiques et juridiques de leur production et de leur diffusion,
- savoir mettre en œuvre les conditions de leur conservation et connaître les techniques de restauration,
- savoir mettre en valeur les collections,
- savoir répondre aux demandes des usagers,
- savoir replacer les documents dans leur contexte historique et contemporain.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cadres de la documentation, des bibliothèques et des archives dans les secteurs privés et publics.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- responsables de bibliothèques (sections adultes et jeunesse),
- responsables de bibliothèques ou de centres de documentation musicaux,
- responsables de services audiovisuels,
- documentaliste et chargé d'études documentaires,
- responsable de services d'archives privés ou publics,
- chercheur iconographe,
- responsable de fonds patrimoniaux privés ou publics.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 100 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	911
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	43 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée de l'enseignement supérieur

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée de l'enseignement supérieur

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels conformément au décret n° 2002-590 du 24/04/2002

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10670/>